

29.1.2018

Parking

La parcelle n° 5298 à la route de Moutier est en ce moment une friche de 3500 m<sup>2</sup> appartenant à la commune. Cette parcelle est déjà en grande partie goudronnée. De ce fait elle pourrait être aménagée à très peu de frais en place de parc pour au moins 40 voitures. Le temps qu'une autre affectation se concrétise à cet endroit, ce site pourrait rendre service aux automobilistes qui doivent se rendre dans ce quartier.

De plus, esthétiquement, l'entrée de la ville avec ce parquing ne serait pas pire que maintenant.

Ma question: La commune est-elle prête à mettre en oeuvre ma proposition?

Je vous remercie de votre réponse

